

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Un geste simple peut vous sauver la vie

Dépisté tôt, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.

→ Le dépistage



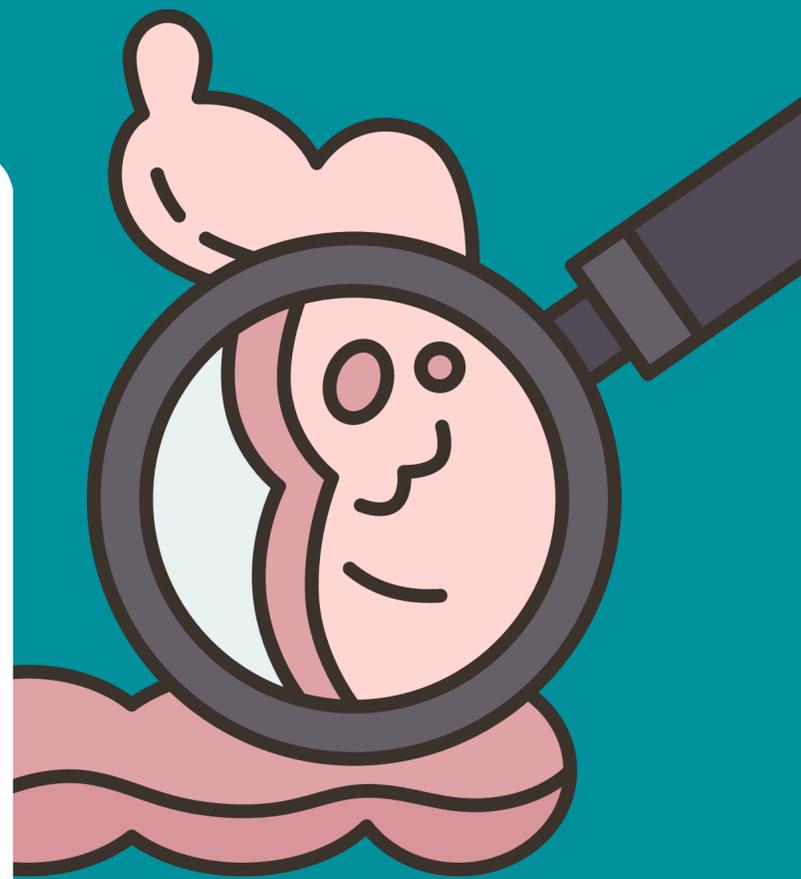
✓ Qui est concerné ?

- Toutes les personnes de 50 à 74 ans, sans symptômes particuliers

✓ Où se faire dépister ?

Via un kit de dépistage délivré par :

- le médecin du CES
- votre médecin traitant
- votre pharmacie
- Sur le site monkit.depistage-colorectal.fr (sur invitation)



En quelques chiffres

47 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année dont 45% chez les femmes et 55% chez les hommes. (source : *Ligue nationale du cancer 2023*)

2e cause de décès par cancer, tout sexe confondu, en France (source : *Santé publique France*)

35 % de taux de participation au dépistage via le kit (source : *Santé publique France*)

Le cancer colorectal & ses idées reçues

Et si on démêlait le vrai du faux ?

#1 Il ne concerne que les hommes

✗ En réalité les proportions sont quasiment équivalentes (53% sont masculins et 47% sont féminins).

#2 Il se soigne bien

✓ Dépisté au stade précoce, il est guéri dans 9 cas sur 10.

#3 Le dépistage du cancer colorectal est difficile à faire

✗ Il est simple, facile et fiable. Il s'agit d'une analyse de selles à faire chez soi, via le kit de réalisation.

#4 Le dépistage est inutile si je me sens bien

✗ Il permet de repérer les lésions (polypes) avant qu'elles n'évoluent en cancer.

#5 Il est majoritairement héréditaire

✗ 10 à 15% des cas sont héréditaires. Les autres sont liés aux modes de vie.

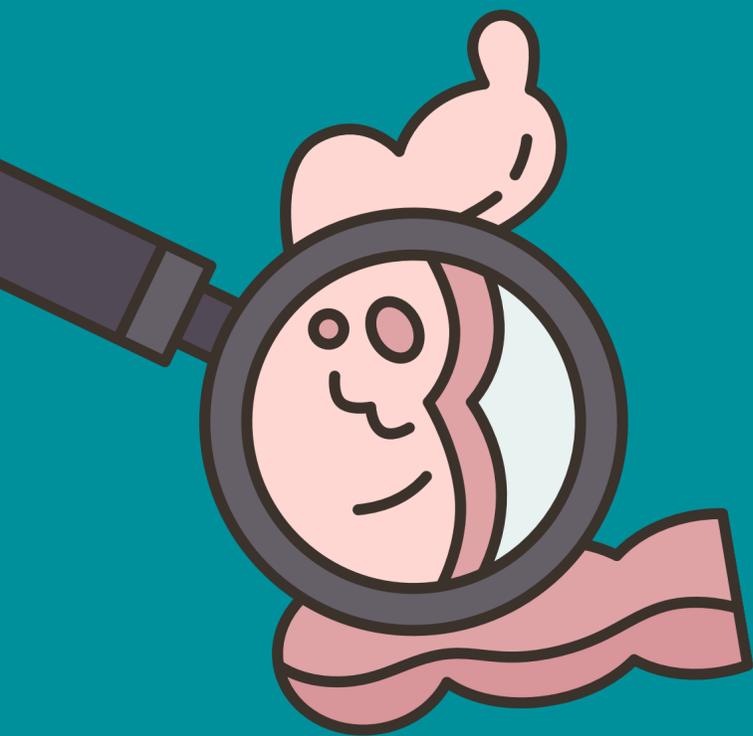


CANCER COLORECTAL

Prévention & dépistage

Le cancer colorectal figure parmi les plus répandus en France. Pour le faire reculer, deux solutions sont possibles :

la prévention & le dépistage



La prévention au quotidien

- ✓ Arrêter la consommation de tabac
- ✓ Adopter une alimentation variée
- ✓ Limiter la consommation d'alcool
- ✓ Instaurer ou maintenir une activité physique régulière
- ✓ Lutter contre la sédentarité

Le dépistage au Centre d'Examens de Santé

Quand ?

Lors de votre examen de prévention de santé, vous échangerez avec un professionnel de santé pour évaluer le niveau de risque.

Pour qui ?

- Les personnes entre 50 et 74 ans.
- Si vous êtes à risque (antécédents familiaux, maladies inflammatoires de l'intestin, etc).

Comment ?

En fonction du niveau de risque :

- Si risque faible** : remise du kit par le médecin avec conseils à l'utilisation.
- Si risque élevé** : orientation pour une prise en charge spécialisée et individualisée